



Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-074 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

Centre de Développement des Énergies Renouvelables EPST C.D.E.R

Adresse : BP 62 Route de l'Observatoire Bouzeréah
16340 - Alger

est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ **Energie solaire.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 22/07/2024
Date de fin de validité : 21/07/2027

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa

ANNEXE TECHNIQUE
Rév : 00 (22/07/2024)

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : Centre de Développement des Energies Renouvelables -EPST C.D.E.R Adresse : BP, 62 Route de l'observatoire Bouzeréah, 16340, Alger, Algérie

- ✓ Satisfait aux exigences de la norme **ISO/IEC 17025:2017** et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais de performance et de fiabilité des capteurs thermiques solaires, pour son site et unité technique suivants :

SITE CONCERNÉ	Laboratoire du Centre de Development des Energies Recoverable -EPST C.D.E.R Adresse : BP, 62 Route de l'observatoire Bouzeréah, 16340, Alger, Algérie. Contact : M. KOUSSA Mustapha Tél : 023 18 90 56 / 0557 03 10 84 Fax : / Adresse électronique : m.koussa@cder.dz
----------------------	---

Unités techniques concernées :

- Essais de performance et de fiabilité des capteurs thermiques solaires.

*Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté.
(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC d'Avril 2017)*

Date de prise d'effet le : 22/07/2024

Date de fin de validité le : 21/07/2027

Pour la Directrice Générale et par délégation
Cheffe de Département des Laboratoires Essais
IZEBBOUDJEN Rekia

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise

- Unité technique : Essais de performance et de fiabilité des capteurs thermiques solaires*.

Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées		Principe de la méthode	Référence de la méthode
Capteur plan solaire vitré à circulation liquide	Essais de performance	Constante de temps	Détermination du temps de passage du capteur entre deux états stationnaires: le premier à l'abri de la lumière et le second sans couverture.	ISO 9806: 2017 § 25.5
		Equation du rendement thermique du capteur	Installation du capteur à l'extérieur sur un banc muni d'un suiveur solaire bi-axial, en réalisant 04 essais en augmentant la température d'entrée du fluide caloporteur.	ISO 9806: 2017 §23.4.2
	Essais de fiabilité	Essai de pression interne des conduits de fluide	Evaluer la capacité d'un capteur à résister à une pression interne des conduits 1.5 fois la pression spécifiée par le fabricant	ISO 9806: 2017 § 6
		choc thermique interne	Évaluer la capacité d'un capteur à résister aux chocs thermiques internes sans présenter de défaillance.	ISO 9806: 2017 § 12

Capteur plan solaire vitré à circulation liquide	Essai de fiabilité :	Choc thermique externe	Évaluer la capacité d'un capteur à résister aux chocs thermiques externe sans présenter de défaillance	ISO 9806: 2017 §11
		Étanchéité	Evaluer la capacité d'un capteur à résister à l'eau de pluie L'infiltration d'eau dans le capteur est déterminé par une inspection finale	ISO 9806: 2017 § 13
		Exposition partielle	Déterminer la stabilité du capteur par exposition selon les conditions climatiques classe B.	ISO 9806: 2017 § 10
		Température de Stagnation standard	Déterminer la Température de stagnation par mesurage et extrapolation de température de stagnation standard	ISO 9806: 2017 § 9

***Essais réalisés en extérieur**

Portée fixe: « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement »

Responsable d'accréditation
Frioua Yasmine